

Analyse des résultats de la consultation du public et des parties prenantes sur les documents préparatoires au prochain plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) du bassin Rhône-Méditerranée

Dans le cadre de la procédure de révision du plan de gestion des risques d'inondation (PGRI) 2022-2027, pour le 2^e cycle de la directive inondation, la mise à disposition du public en vue de recueillir ses observations sur la **synthèse provisoire des Questions Importantes**, le **calendrier et le programme de travail** de mise à jour du PGRI, l'**EPRI** (évaluation préliminaire des risques d'inondation) et la **liste et les périmètres des TRI** (territoire à risque important) a été lancée de manière synchrone dans toute la France sous l'égide du ministère de la Transition écologique et solidaire.

Elle a été coordonnée dans chaque bassin hydrographique par la DREAL de bassin et a respecté un dispositif réglementaire applicable au niveau national, conformément aux articles L566-11 et 12 du code de l'environnement.



PRÉFET COORDONNATEUR
DU BASSIN
RHÔNE-MÉDITERRANÉE

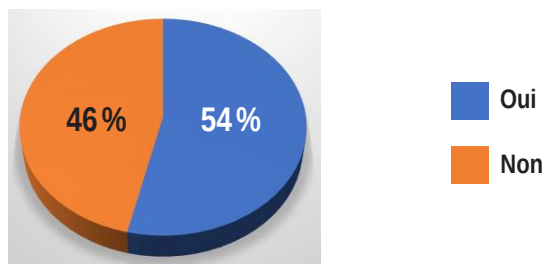
Eléments quantitatifs

Le grand public

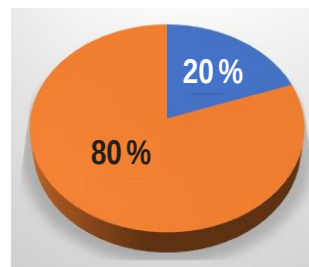


41 visites au site avec **22 contributeurs** (au moins un avis émis sur l'ensemble du questionnaire en plus des renseignements d'identification) soit **54 % des répondants**.

Au moins un avis exprimé sur les QI



Au moins un avis exprimé sur les questions calendrier /EPRI/TRI



Les contributeurs

73%



Le taux de **contributions** au premier groupe de questions (**calendrier/EPRI/TRI**) est de **20 %** et de **54 % pour les QI**.

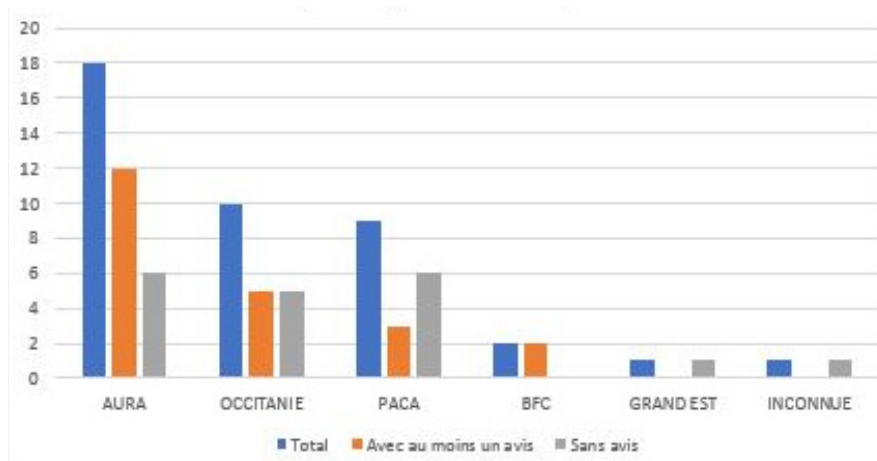


27%

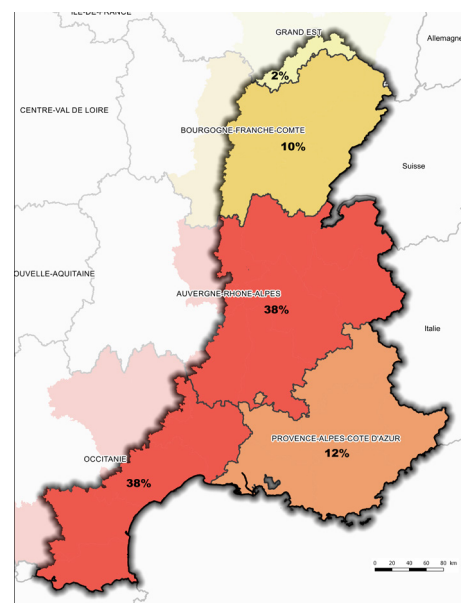
L'origine géographique des répondants

L'origine géographique des répondants est dominée par **la région Auvergne-Rhône-Alpes** avec 44 % des répondants et **54 % des contributeurs** suivie de la région Occitanie (24% et **23 %**), la région PACA (22 % et **14 %**), la région Bourgogne Franche-Comté (5 % et 9 %), puis la région Grand Est (2 % et 0 %). Au niveau des départements, celui de **l'Hérault** est le premier contributeur avec 14% des contributions sur un total de **17 départements** représentés dont **13 contributeurs**.

Origines régionales des réponses



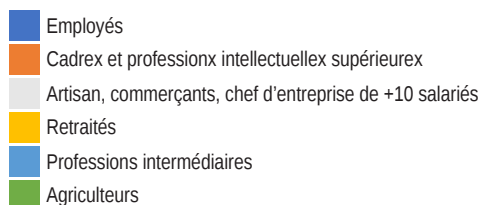
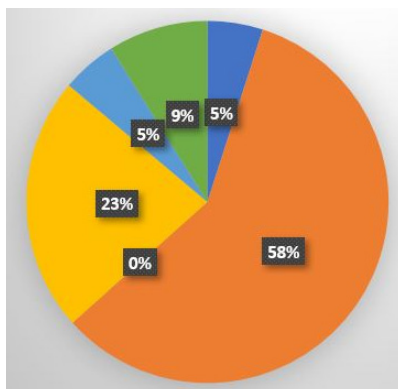
Origines régionales des contributeurs par parties prenantes



La répartition des contributions

La catégorie « **cadre et profession intellectuelle supérieure** » est largement la plus représentée avec 51 % des répondants et **58 % des contributions**. Associées à celles de la catégorie « **retraité** », ces contributions s'élèvent à **81 % (71 % des répondants)**.

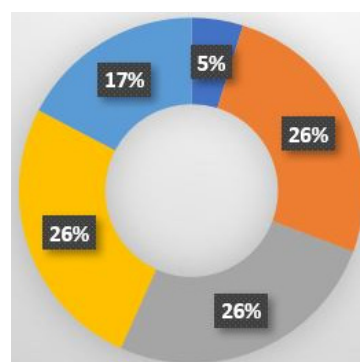
Répartition des contributions par CSP



Répartition des contributions par tranches d'âge

La répartition par **âge** est beaucoup plus équilibrée que la précédente avec :

- 26 % des contributeurs âgés de 26 à 34 ans ;
- 26 % de 35 à 49 ans ;
- 26 % de 50 à 64 ans ;
- 17 % de plus de 65 ans ;
- 5 % des moins de 25 ans.



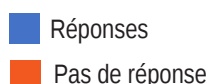
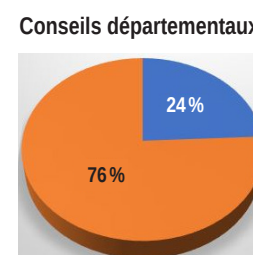
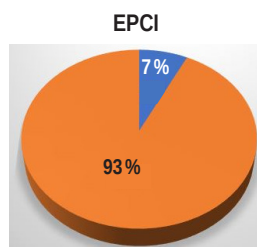
Les parties prenantes

La consultation auprès des parties prenantes a permis de réunir un total de **116** réponses avec **45% de taux de contributions (51 contributeurs)**. Ce taux de contribution tombe à **22%** pour le premier groupe de questions et **43% pour les QI**.

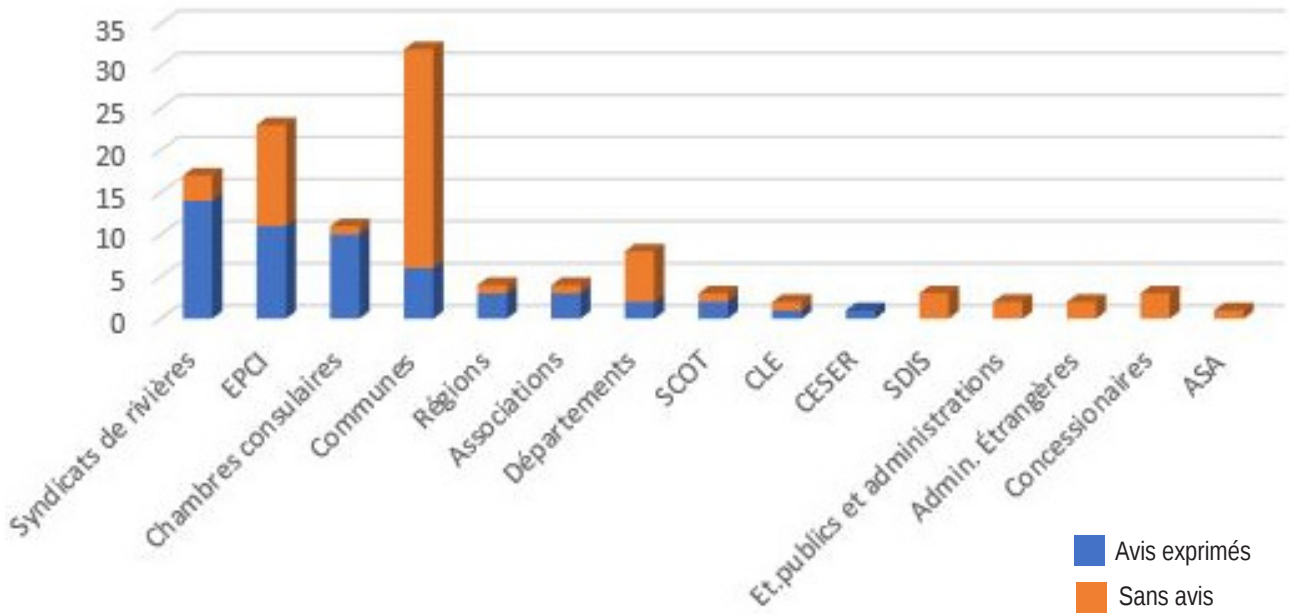
Les principaux types d'organisme

Les organismes les plus actifs en termes de contribution sont les **syndicats de rivières (27% des contributions)** en sachant que 17% des syndicats de rivières du périmètre RM ont participé à l'enquête. Les **EPCI**, de leur côté ont contribué à **21% des contributions** (7% des EPCI ont participé à la consultation). Si 28 % des réponses concernent des **communes**, leur taux de contribution tombe à **12%**. Les **chambres consulaires** viennent en troisième position des contributions (**19%**). Le cumul des contributions des autres organismes répondants ne dépasse pas 20 %.

Taux de réponses des organismes



Réponses par organismes



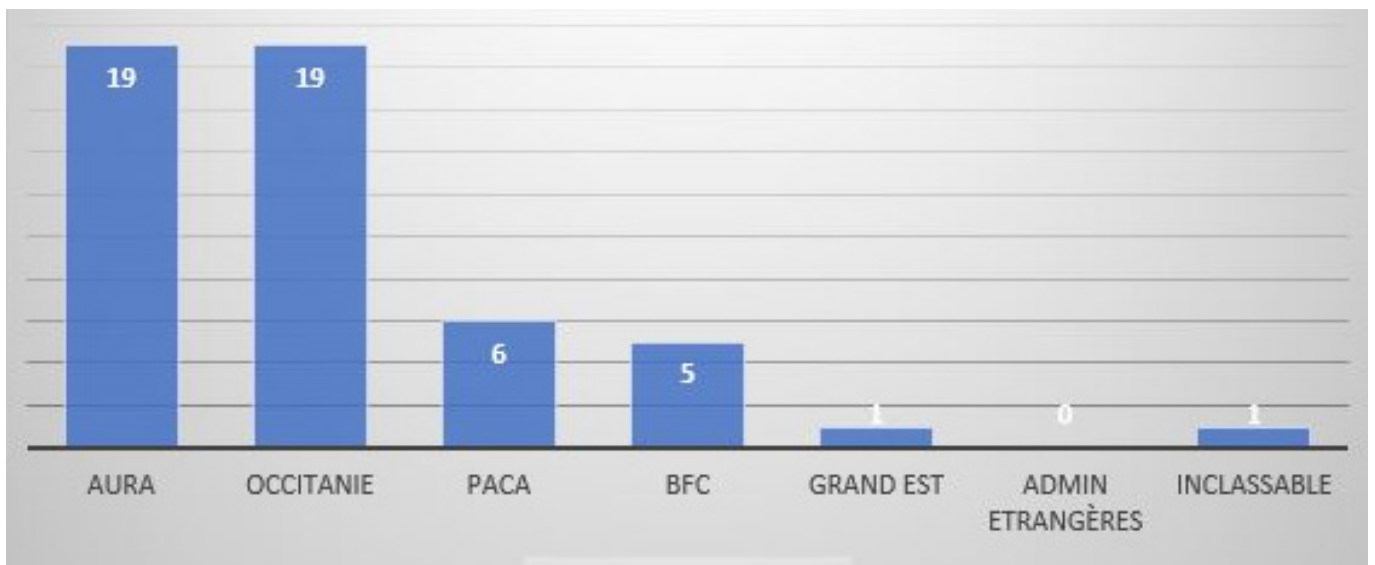
Origine géographique

En termes d'origine géographique, la **région Auvergne-Rhône-Alpes** représente **50% des réponses** (le département de l'Isère représente 31% des réponses à lui seul). Toutefois, en raison de la participation de nombreuses communes de ce département sans avoir exprimé d'avis, **les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Occitanie** s'équilibrent au niveau des contributions

(**37% chacune**). Suivent les régions PACA (12% des contributions), Bourgogne-Franche-Comté (10%) et Grand Est (2%).

On retrouve ce rééquilibrage entre les départements de **l'Isère et de l'Hérault** au niveau des départements (**21% des contributions chacun**).

Réponses régionales avec au moins un avis exprimé



■ Nombre de réponses

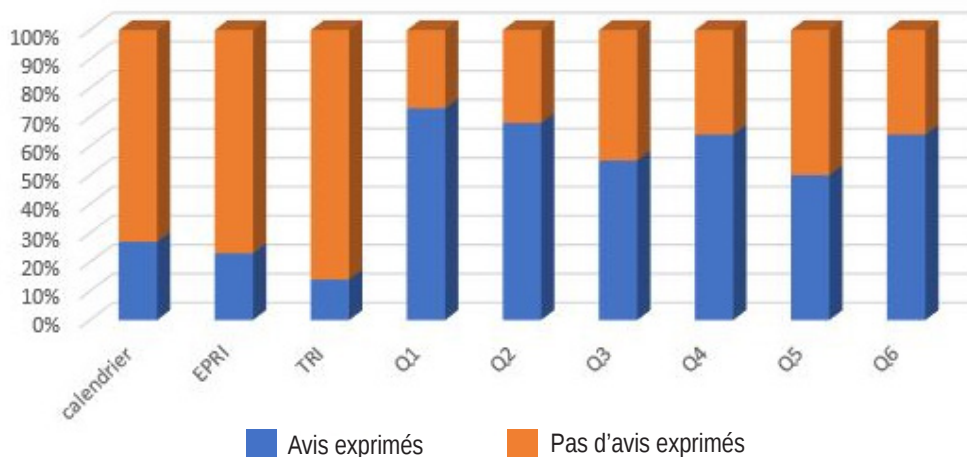
Eléments qualitatifs

Si la plupart des réponses exprimées, tant par les parties prenantes que par le grand public se rapportent directement aux questions posées, que ce soit concernant le calendrier/EPRI/TRI ou les Q1, certaines remarques et réflexions se retrouvent exprimées de manière transversale dans beaucoup d'entre elles :

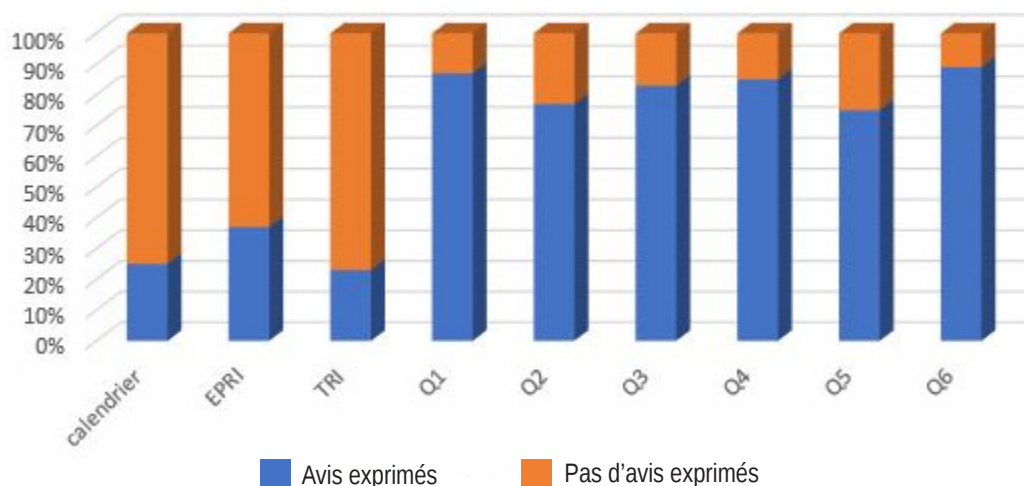
- La volonté d'**améliorer les moyens humains et financiers** pour les différentes actions à mettre en place par les porteurs de projets (syndicats de rivière, EPCI...) ;
- La **communication, la formation, la concertation, l'accompagnement** en direction des élus et des riverains doivent être renforcés et systématisés ;
- Il est nécessaire de capitaliser les **RETEX** dans beaucoup de domaines comme la réduction de la vulnérabilité, l'information du public, les exercices de simulation de crise...
- **L'État doit renforcer** les contrôles de conformité des projets (thèmes cités : constructions, remblais illégaux ou en dessous des seuils...).

Principaux avis émis et pistes proposées par le grand public et les parties prenantes

Pourcentage d'avis exprimés par question parmi les contributeurs du grand public



Pourcentage d'avis exprimés par question parmi les contributeurs des parties prenantes



Avis sur le calendrier/programmation, l'EPRI et les TRI

Calendrier/programmation	EPRI	TRI
<ul style="list-style-type: none"> • Complexité du document qui le rend difficile d'accès au grand public. • Superposition entre mise en oeuvre du PGRI 2016-2021 et consultation pour le PGRI 2022-2027. 	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre à jour, modifier et compléter des données, mieux prendre en compte les données locales. • Étendre à d'autres types d'aléas (ruissellement, submersion marine). 	<ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses demandes d'extension de TRI en rattachant de nouvelles communes. • Nécessite de vulgariser davantage ce qu'est un TRI et produire des cartes pour le grand public. • Demande de classement spécifique pour les TRI en zones de montagnes. • Regrets que les enjeux économiques agricoles n'aient pas été pris en compte dans la délimitation des TRI.

Questions importantes

Q1 : Réduire la vulnérabilité des territoires

Comment inciter les collectivités territoriales à porter des démarches volontaires en matière de réduction de la vulnérabilité ?

Comment favoriser la prise de conscience par les acteurs individuels de leur intérêt à mener des actions de prévention ?

- Développer les **diagnostics de vulnérabilité**.
- Montrer l'**intérêt de ces mesures** en terme de rapport coût/bénéfice.
- Développer des **savoir-faire** techniques et mobiliser d'autres **acteurs** compétents (assureurs, entreprises du BTP, chambres consulaires).

Q2 : Préserver les champs d'expansion des crues et rechercher la mobilisation de nouvelles capacités d'expansion

Comment renforcer la mobilisation des acteurs pour la préservation des champs d'expansion de crues ?

Quelles difficultés sont rencontrées ? Quels leviers mobiliser ?

Comment assurer une préservation pérenne des champs d'expansion des crues existants ?

Comment faciliter la restauration et le développement de nouvelles capacités d'expansion de crues ?

- **Contractualiser et indemniser** les agriculteurs présents dans les CEC
- Intégrer les **CEC dans les PPRi et documents d'urbanisme et renforcer les contrôles / Ne pas sanctuariser ces espaces**
- **Renforcer la prise en compte des EBF** dans les documents de planification
- Renforcer le lien entre **syndicats géomapiens et structures en charge de l'aménagement du territoire** notamment pour la prise en compte des EBF, renforcer la prise en compte des EBF dans les documents de planification.

Q3 : Intégrer les enjeux de qualité des milieux aquatiques dans les projets de gestion des risques d'inondation

Comment démultiplier des projets de prévention des inondations intégrant les objectifs de mobilité des cours d'eau, de préservation des zones humides et de connectivité entre les milieux ?

Quelle gouvernance mettre en place pour favoriser ces projets intégrés ?

Quels critères techniques prendre en compte pour assurer des projets fonctionnels et

- **Décloisonner** les politiques publiques et assouplir les **critères de financements** entre MA et PI (création d'un guichet unique)
- Raisonner en termes **d'opportunité** sur les projets mixtes MA et PI / Favoriser les projets à **faible impact** sur les milieux
- Proposer un portage intégré à l'échelle du **bassin versant** (intégralité de la compétence gemapi sur un BV à travers un EPAGE), créer des **comités multi-acteurs GEMAPI**, créer une commission dédiée aux risques dans les SAGE
- **Délimiter les EBF** dans une démarche de co-construction.

Q4 : Maîtriser l'urbanisation en zone inondable

Comment mieux accompagner les territoires dans la maîtrise de l'urbanisation en zone inondable ?
Quelles difficultés sont rencontrées ? Quels leviers mobiliser ?

Comment renforcer la prise en compte du risque d'inondation dans les documents d'urbanisme locaux ?

Comment favoriser l'émergence d'aménagements résilients en zones inondables constructibles ? Quelles innovations ?

- Généraliser les **PPRi et les PLUi**
- **Harmoniser** les règles d'urbanisme entre PPRi
Divergence de points de vue des contributeurs entre **sanctuarisation** et **occupation résiliente** en zone inondable
- **Améliorer la connaissance** de l'aléa ruissellement. ; mieux prendre en compte l'aléa **ruissellement (urbain et agricole)** et **submersion marine dans les projets et documents d'urbanisme**
- Créer un **langage commun** entre acteurs de l'eau et de l'urbanisme.

Q5 : Mettre en œuvre les stratégies locales de gestion des risques d'inondation

Qu'est-ce que la ou les stratégies locales ont apporté sur votre territoire ? Quelles difficultés sont rencontrées ?

Comment favoriser le portage local des SLGRI par les collectivités, en cohérence avec la compétence GEMAPI ?

Comment amplifier la mise en œuvre opérationnelle des SLGRI, notamment au travers des PAPI ?

- Favoriser un **portage des SLGRI** cohérent avec les compétences GEMAPI sur les territoires ; Renforcer le **portage politique des SLGRI** (bien connues des techniciens, peu des élus) ; Identifier une **collectivité locale porteuse pour chaque SLGRI**
- **Divergence de points de vue** sur l'efficacité des SLGRI : redondance avec outils pré-existants / opportunité pour la prise en compte des risques sur le territoire
- Lever la **difficulté liée à l'absence de financement État pour l'animation des SLGRI**.

Q6 : Prendre en compte les impacts du changement climatique et l'amplification des phénomènes intenses en zone de montagne et sur l'arc méditerranéen

Quels sont les besoins d'accompagnement des territoires face à cette recrudescence d'événements extrêmes ? En termes de connaissance ? D'alerte ? Et de gestion de crise ?

Comment assurer une prise de conscience suffisante du risque par les populations et l'acquisition de comportements réflexes, notamment sur ces territoires soumis à des événements extrêmes ?

- **Étudier** les effets du changement climatique sur les aléas (notamment montagne et littoral) / Prendre en compte les **spécificités des territoires de montagne** (laves torrentielles, ...).
- Informer, former, développer la **culture du risque** auprès des populations (riverains, scolaires...). Exemple : actions de la mission Inondation Arc-Méditerranéen.
- **Améliorer** les outils et l'organisation de la **surveillance et de l'alerte** en tenant compte du contexte de changement climatique.
- Développer les **exercices** (Plans Communaux de Sauvegarde, Plans Particuliers de Mise en Sécurité, Plan d'Organisation et de Mise en Sécurité d'un Établissement...).

